

Publié le 21 janvier 2020

## **Les Epl, résolument engagées dans la démarche de RSE**

Dans le cadre des travaux préparatoires au Livre blanc sur l'économie mixte locale, la Fédération des élus des Entreprises publiques a souhaité cerner l'engagement des Sem, des Spl et des SemOp dans la démarche de RSE. Il ressort de cette étude que de nombreuses Epl ont amorcé un changement dans leurs pratiques au cours de ces dernières années.

Les Epl se sont engagées à une large majorité dans les différents aspects de la responsabilité sociale et environnementale, qu'il s'agisse de ses volets sociaux, sociétaux, environnementaux ou de gouvernance. Si des marges de progression sont identifiées, les Sem, les Spl et les SemOp semblent davantage en pointe que les autres entreprises sur ces sujets.

### **Les Epl se sont majoritairement engagées dans la démarche de RSE**

Le taux d'engagement des Epl dans la démarche de responsabilité sociale et environnementale s'élève à 92 %. Près de quatre Sem, Spl et SemOp sur cinq ont engagé quatre actions ou plus dans cette perspective (79 %). Sans surprise, le dimensionnement de la société apparaît comme un critère prépondérant pour la mise en place d'une telle politique. Les Epl de 50 salariés et plus semblent en effet davantage en capacité de devenir motrices en matière de développement durable. Elles ont lancé dix initiatives liées à la RSE en moyenne contre six pour les autres Epl.

Lire aussi

[Le Livre blanc sur l'économie mixte locale publié](#)

### **Les initiatives en matière de préservation de l'environnement sont les plus répandues**

Les différents aspects de la démarche de RSE ont suscité des réponses diverses de la part des Epl. 85 % d'entre elles se sont emparées de la problématique environnementale et ont mis en place des solutions pour répondre à ses enjeux. La collecte, le tri et la valorisation des déchets (81 %), ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique (66 %) sont les actions les plus répandues. Environ trois quarts d'entre elles en ont fait de même, en menant des opérations liées aux problématiques sociales (79 %) ou sociétales (77 %). Les Epl apparaissent en retrait s'agissant de la gouvernance d'entreprise. Seules 56 % d'entre elles se sont engagées dans cette voie ; 35 % appliquent par exemple la règle de la parité femmes-hommes au niveau de leur direction.

## L'appétence des Epl pour le développement durable est plus grande que celle des autres entreprises

En dépit de ces mises en place inégales, les Epl se révèlent davantage actrices du développement durable que les autres entreprises. Quelle que soit leur taille, elles sont davantage engagées dans la préservation de l'environnement. Elles agissent aussi dans des proportions plus importantes pour l'implication des citoyens dans leur gouvernance et pour la mise en place de chartes ou des cahiers des charges faisant référence à la RSE. Leur attachement à l'intérêt général et leur tendance à agir selon des logiques partenariales, qui font partie de leurs valeurs cardinales, en sont sans doute des clés d'explication.

Après la parution du livre blanc sur l'économie mixte locale en 2019, une feuille de route sera élaborée au cours de l'année 2020 pour donner suite à ses conclusions. Apparue en filigrane au cours des différents travaux, la problématique de la responsabilité sociale et environnementale sera l'un des sujets portés par la Fédération des Epl, aux côtés de ses partenaires.

### À télécharger

- [Epl\\_Etude\\_RSE\\_&\\_Epl\\_2020](#)